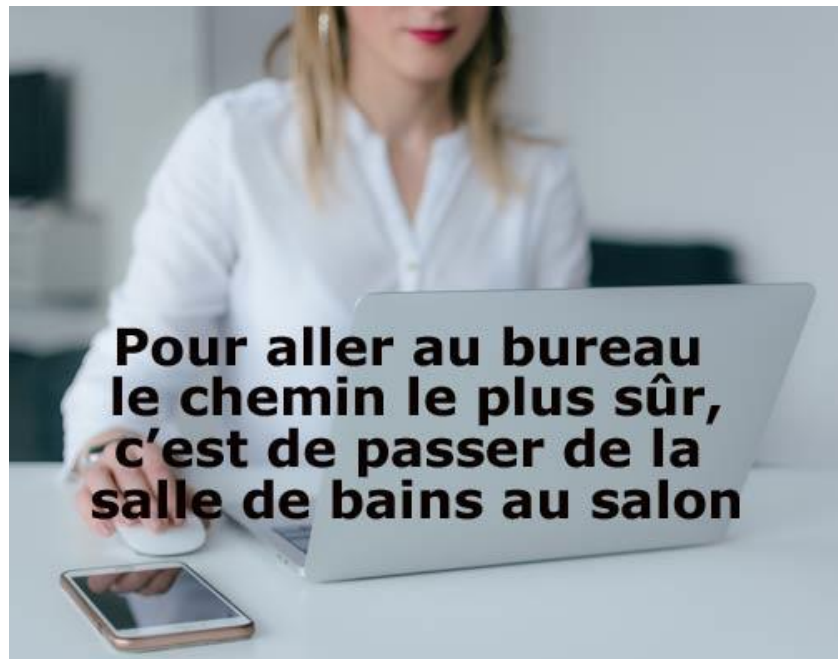




INTERCO SPP
Préfecture de police

**Le télétravail
demeure difficile
à mettre en place
à la PP**



Blocages pour des motifs divers et variés, voire fallacieux.

Et encore ! Lorsque l'on daigne répondre à l'agent !

Pendant la période de confinement la PP s'est adaptée dans l'urgence et bon nombre de services ont pu fonctionner grâce aux agents qui ont travaillé à distance, bien souvent avec leur propre matériel.

Lors du retour « à la normale », on s'est empressé de faire reprendre les agents en présentiel.

Aujourd'hui, alors que les chiffres sont de plus en plus mauvais, et en dépit des recommandations du monde médical et de nos gouvernants, il n'est pas proposé aux agents de remplir leurs missions en télétravail.

Souhaite-t-on voir l'épidémie continuer à progresser ?

La CFDT rappelle que l'employeur est responsable de la santé de ses travailleurs !

La CFDT veut voir la santé des agents préservée !

La préfecture de police doit montrer qu'elle est une administration moderne et innovante et pas seulement au travers de labels ou normes ISIO en tous genres !

N'hésitez pas à contacter la section CFDT PP